



**Les Amis
de la Terre**

Assemblée Fédérale

Les Amis de la Terre France

27 et 28 juin 2020

RAPPORT FINANCIER

Exercice 2019

Assemblée Fédérale

Les Amis de la Terre France



Ce document, présenté en Assemblée Fédérale de la Fédération des Amis de la Terre, rassemble les éléments financiers relatifs à l'exercice comptable 2019 ainsi qu'un budget prévisionnel pour l'année 2020.

Les informations contenues dans ce rapport sont le fruit d'un travail réalisé sous le contrôle de Monsieur Charpentier, Commissaire aux comptes, et du cabinet d'expertise comptable.

L'année 2019 fut marquée par un renforcement de l'équipe salariée avec l'arrivée d'une chargée de campagne agriculture avec notamment pour mission de préparation le renouveau des Prix Pinocchio qui ont eu lieu début 2020, l'arrivée d'une chargée de mission juridique pour la campagne sur l'impunité des multinationales. Le portage salarial d'un chargé de mission SPIM est également survenu cette année, entièrement financé par des financements externes qui étaient déjà acquis. En termes de développement de nos outils numériques, le site internet a été développé tout au long de l'année 2019 pour une sortie réussie début 2020.

Comparativement aux précédentes années, on constate une nouvelle légère baisse des subventions publiques et européennes et un maintien des subventions privées. Deux audits en lien avec des subventions européennes en cours et passée ont eu lieu et ont généré une perte constatée de quelques centaines d'euros. Quant à l'autofinancement, on note une forte hausse pour l'année 2019 par rapport à 2018, résultat de l'important travail de refonte de nos outils digitaux qui s'est amorcé fin 2017, ainsi que de mobilisations citoyennes.

Concernant les postes de dépense, nous constatons que les frais de publicité et de promotion ont fortement chuté du fait de l'absence de campagne presse en 2019 comme ce fut le cas sur la campagne huile de palme en 2018. La masse salariale a quant à elle augmenté, résultat des embauches des trois personnes préalablement citées. Enfin, les reversements des adhésions aux groupes locaux sont en nette hausse, en partie lié à la mise en avant du rattachement au groupe local sur nos supports d'adhésion digitaux et papier.

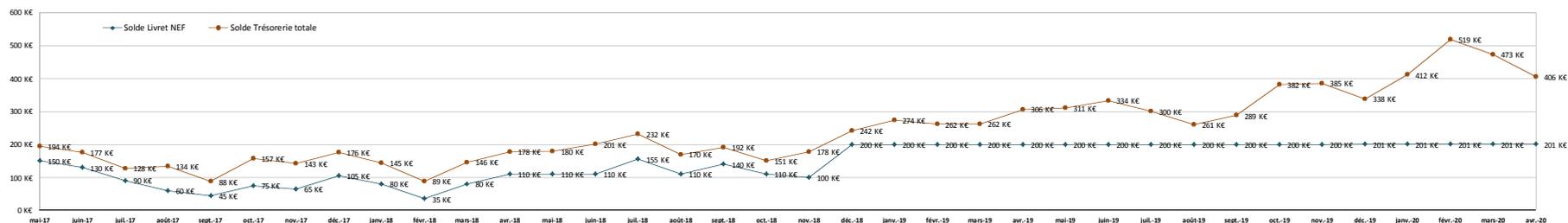
Pour ce qui est du développement de la Fédération et des ambitions de collecte nous permettant d'obtenir une part d'autofinancement plus importante, la poursuite de la refonte des outils numériques se révèle efficace. Le changement de plateforme de collecte et, plus récemment, le changement de CRM nous a permis d'améliorer nos objectifs de collecte. Nous espérons que le nouveau site internet sorti au 1^{er} trimestre 2020 confirmera encore ces observations.

Les produits constatés d'avance (PCA = 342 000 €) sont en hausse et sont le résultat de subventions accordées sur plusieurs années, de dons affectés à des projets, ou d'adhésions et d'abonnements à la Baleine enregistrés pour l'année suivante, selon les règles définies dans les statuts.

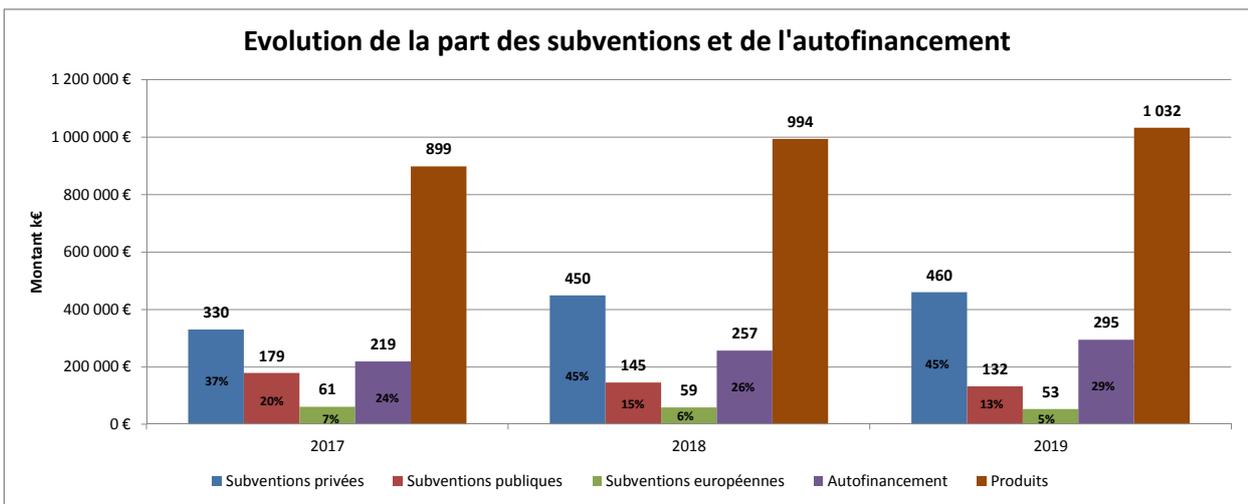
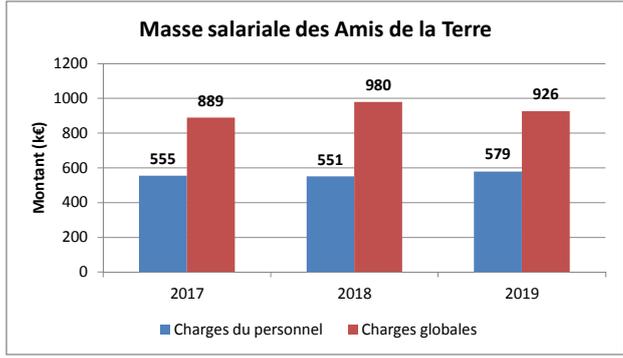
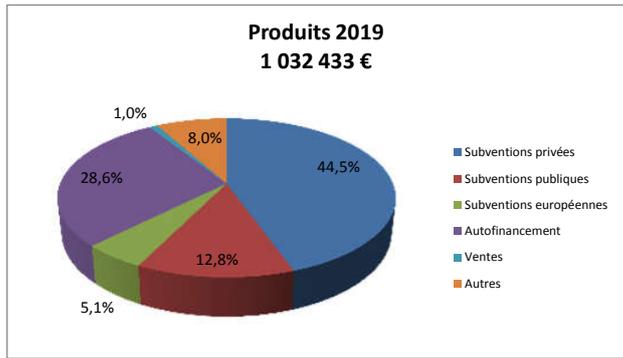
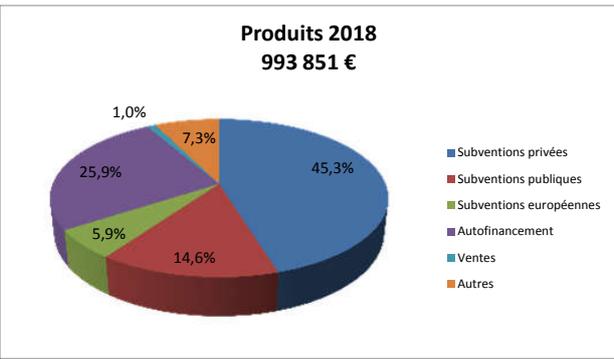
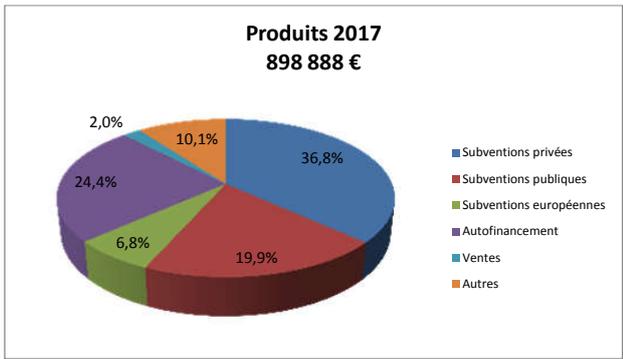
La trésorerie pour 2019 fut très suffisante tout au long de l'année. Le résultat en 2019 de près de 100 000 € permettra de renforcer les fonds propres, d'avoir suffisamment de trésorerie dans le cas où les subventions accordées en 2020 ne seraient pas versées en amont et de faire face aux aléas de l'année 2020.

A l'horizon de 2020, le budget est à l'équilibre avec un petit nombre de subventions dont nous attendons la validation, dont les perspectives d'obtention sont plutôt bonnes. L'équipe reste cependant en alerte pour trouver d'autres sources de financement, notamment pour s'assurer d'une pérennité des financements pour les années à venir. Les ambitions posées dans le cadre du plan triennal et du plan de collecte à trois ans devraient pouvoir se maintenir et confirmer la bonne santé dans les financements et l'autofinancement des Amis de la Terre pour les prochaines années.

Trésorerie A.T.F.



	mai17	juin17	juil17	août17	sept17	oct17	nov17	déc17	janv18	févr18	mars18	avr18	mai18	juin18	juil18	août18	sept18	oct18	nov18	déc18	janv19	févr19	mars19	avr19	mai19	juin19	juil19	août19	sept19	oct19	nov19	déc19	janv20	févr20	mars20	avr20
SOLDE FIN DE MOIS	25 062	27 982	19 414	56 440	21 588	60 710	40 070	34 056	28 440	17 056	29 575	31 175	31 175	52 190	21 183	30 163	22 279	10 473	30 950	41 643	73 960	61 543	61 692	106 081	93 219	116 141	82 649	43 177	70 738	164 039	167 350	119 742	193 140	300 171	264 366	187 262
Solde Livret NEF	150 153	130 153	90 153	60 153	45 153	75 153	65 153	105 412	80 412	35 412	80 412	110 412	110 412	110 412	110 412	140 412	110 412	110 412	100 412	200 257	200 257	200 257	200 257	200 257	200 257	200 257	200 257	200 257	200 257	200 257	200 257	200 257	200 757	200 757	200 757	200 757
Compte en \$	21 250	21 250	21 250	21 250	25 000	25 000	44 398	44 398	44 398	44 398	44 398	44 398	44 398	44 398	44 398	63 770	33 770	33 770	33 691	53 088	0	129	129	129	104	19 502	19 502	19 477	19 477	19 477	19 477	19 453	19 453	19 428	19 428	19 428
Taux de change	1,124	1,142	1,183	1,191	1,182	1,165	1,189	1,200	1,241	1,219	1,232	1,212	1,167	1,169	1,160	1,167	1,161	1,133	1,136	1,144	1,149	1,138	1,122	1,119	1,113	1,137	1,116	1,099	1,094	1,115	1,102	1,120	1,103	1,103	1,103	1,095
Valeur € du compte en \$	18 911	18 601	17 962	17 837	21 159	21 460	37 344	37 004,09	35 770	36 412	36 026	36 626	38 060	37 970	54 996	28 949	29 075	29 746,03	46 714,21	0,00	112,63	113,68	115,30	93,42	17 520,36	17 151,93	17 454,88	17 717,66	17 798,59	17 443,19	17 658,37	17 365,02	17 615,91	17 625,66	17 613,35	17 749,32
Solde Livret NEF	150	130	90	60	45	75	65	105	80	35	80	110	110	110	155	110	140	110	100	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	201	201	201	201	201
Solde Trésorerie totale	194	177	128	134	88	157	143	176	145	89	146	178	180	201	232	170	192	151	178	242	274	262	262	306	311	334	300	261	289	382	385	338	412	519	473	406



CHARGES - RÉALISÉ 2019		PRODUITS - RÉALISÉ 2019	
60- ACHATS	6 316 €	70 - VENTES	1 980 €
Petit équipement frais généraux	264 €	Prestations de services	125 €
Petit équipement campagne	2 846 €	Ventes de Produits dérivés	1 767 €
Fournitures de bureau	2 164 €	Port facture	88 €
Photocopies	1 043 €		
		74- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	645 064 €
61- SERVICES EXTERIEURS	169 636 €	SUBVENTION PUBLIQUES	185 134 €
Sous traitance générale	121 186 €	Subvention à l'emploi CNASEA	5 893 €
Loyer bureaux fédération	24 505 €	ASP Emploi & Service Civique	5 893 €
Location salles réunions	1 420 €	Subventions Publiques Nationales	126 000 €
Location autres matériels	1 807 €	MTES CPO	75 000 €
Charges locatives	16 893 €	MTES Consommation	30 000 €
Entretien matériel + informatique	748 €	ADEME Consommation	21 000 €
Maintenance logiciel (Sage et Ciel)	1 874 €	Subventions Européennes	53 241 €
Primes d'assurances	534 €	UE DEAR (via Christian Aid)	25 785 €
Études et Recherches	328 €	UE DG - Agriculture 2018-2019 (via FOEE)	11 196 €
Colloques séminaires conférences	341 €	UE DG - Agriculture 2019-2020 (via FOEE)	7 781 €
		UE School of Sustainability	-627 €
		UE DG EVENT	9 107 €
62- AUTRES SERVICES EXTERIEURS	112 047 €		
Indemnité de stage et service civique	5 413 €	SUBVENTIONS PRIVEES	449 930 €
Honoraires (DEC, CAC)	14 169 €	ECF	150 823 €
Honoraires divers (avocat, médiation)	5 834 €	Fondation KR	36 667 €
Frais de publicité et promotion	1 585 €	Fondation Léa Nature	0 €
DATA Presse	5 042 €	Fondation Un Monde par Tous	25 000 €
Frais de déplacement	13 247 €	Fondation Olin	40 000 €
Frais de déplacement partenaire	8 023 €	Fondation Osife (Lobby)	22 340 €
Frais de voyage	3 218 €	Fondation Osife (Impunité des Multinationales)	96 629 €
Frais de voyage partenaire	6 655 €	Fondation pour le Progrès de l'Homme (Impunité des Multinationales)	10 683 €
Réceptions	9 628 €	Fondation pour le Progrès de l'Homme (SPIM)	24 000 €
Internet (OVH, Eudonet, Iraisier, Globenet)	12 089 €	Grassroots	25 000 €
Frais postaux	5 665 €	Isvara	4 500 €
Frais de téléphone	357 €	Patagonia	4 287 €
Services bancaires	8 823 €	Funders for Fair Trade	10 000 €
Cotisations et dons	11 900 €		
Dons courants	400 €	SUBVENTIONS PARTENAIRES	10 000 €
		FoEI (Devoir de Vigilance)	5 000 €
63- IMPOTS ET TAXES	23 536 €	FoEE (UN Speaker Tour)	5 000 €
Taxe sur les salaires	15 689 €		
FCP Uniformation	7 847 €	75- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	297 927 €
		ADHESIONS	212 653 €
64- CHARGES DU PERSONNEL	555 176 €	Adhésions par chèques	47 162 €
Salaires bruts	400 101 €	Adhésions par prélèvements (CB et SEPA)	85 685 €
Charges patronales	145 803 €	Adhésions par CB ponctuel	79 672 €
Médecine du travail	1 657 €	Adhésions par virement ou espèces	135 €
Autres charges de personnel (navigo)	3 835 €		
Formation du personnel	3 780 €	DONS	74 460 €
		Dons par chèque	29 354 €
65- AUTRES CHARGES DE GESTION	31 838 €	Dons par prélèvements (CB et SEPA)	9 406 €
Quote-part cotisation reversée aux GL	31 662 €	Dons par virement ou espèces	2 938 €
Charge de gestion courante	2 €	Dons via NEF	5 054 €
Droit d'auteur et de reproduction	174 €	Dons F.Compain CESE	14 549 €
		Dons par CB ponctuel	11 261 €
66- CHARGES FINANCIERES	10 €	Dons divers	1 898 €
Charges financières	10 €		
		LA BALEINE	7 603 €
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES	177 €	La Baleine par chèque	1 231 €
Charges exceptionnelles	- €	La Baleine par prélèvements (CB et SEPA)	6 059 €
Charges sur exercices antérieurs	177 €	La Baleine par virement ou espèces	0 €
		La Baleine par CB ponctuel	313 €
68- DOTATIONS aux amortissements	27 524 €		
Provision pour risques	17 380 €	ADHESIONS via GL	3 196 €
Dotations Amort. Immo Incorporelles	9 666 €	Adhésions Groupes conventionnés	2 046 €
Dotations Amort. Immo Corporelles	477 €	Adhésions Groupes non conventionnés	550 €
		Cotisations reçues (groupes affiliés)	600 €
69- TRANSFERT DE CHARGE	125 €		
Transfert de charge	- €	Produits de gestion courante	14 €
Impôt sur les sociétés	125 €	Produits de gestion courante	14 €
		76- PRODUITS FINANCIERS	3 573 €
		Gain de change	3 058 €
		Produits des participations	14 €
		Intérêts compte livret NEF	501 €
		77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	41 222 €
		Libéralités reçues par abandon de frais	889 €
		Reprise de provisions	40 334 €
		79 - TRANSFERT DE CHARGES	42 667 €
		Transferts de charges (dont Uniformation / FoEE / RAP...)	20 057 €
		Transferts de charges Banktrack	22 610 €
RESULTAT EXCEDENT	106 048 €	RESULTAT DEFICIT	0 €
TOTAL	926 386 €	TOTAL	1 032 433 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES		CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	
86- Contributions volontaires en nature		87- Contributions volontaires en nature	
Bénévolat	150 000 €	Bénévolat	150 000 €
TOTAL	150 000 €	TOTAL	150 000 €

Comparatif 2018-2020

CHARGES	2018	2019	2020	PRODUITS	2018	2019	2020
	Réalisé	Réalisé	Prévisionnel		Réalisé	Réalisé	Prévisionnel
60- ACHATS	7 465 €	6 316 €	37 100 €	70 - VENTES	1 371 €	1 980 €	1 200 €
Petit équipement frais généraux	1 007,00 €	263,99 €	1 000,00 €	Prestations de services	156 €	125 €	150 €
Petit équipement campagne	3 955,95 €	2 845,91 €	32 000,00 €	Ventes de Produits dérivés	1 055 €	1 767 €	1 000 €
Fournitures de bureau	1 454,91 €	2 163,83 €	3 000,00 €	Port facture	161 €	88 €	50 €
Photocopies	1 047,25 €	1 042,70 €	1 100,00 €				
Achats de produits dérivés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	74- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	653 916 €	645 064 €	859 571 €
				SUBVENTION PUBLIQUES	204 239 €	185 134 €	160 959 €
61- SERVICES EXTERIEURS	164 527 €	169 636 €	288 916 €	Subvention à l'emploi CNASEA	4 009 €	5 893 €	3 000 €
Sous traitance	118 923 €	121 186 €	200 201 €	CNSEA/ASP	4 009 €	5 893 €	3 000 €
Loyer bureaux fédération	23 857 €	24 505 €	25 375 €	Subventions Publiques Nationales	141 300 €	126 000 €	135 000 €
Location salles réunions	833 €	1 420 €	31 000 €	ADEME Précarité E	0 €	0 €	0 €
Location autres	3 534 €	1 807 €	11 200 €	Réserve parlementaire Danielle Dantec	0 €	0 €	0 €
Charges locatives	14 587 €	16 893 €	16 590 €	Ministère écologie CPO	85 000 €	75 000 €	75 000 €
Maintenance logiciel (Sage et Ciel)	1 179 €	2 622 €	3 000 €	Ministère écologie Déchets	30 000 €	30 000 €	30 000 €
Primes d'assurances	526 €	534 €	550 €	ADEME Déchets	26 300 €	21 000 €	30 000 €
Documentation (abont.tech.)	20 €	328 €	500 €	Subventions Européennes	58 930 €	53 241 €	22 959 €
Colloques séminaires conférences	1 069 €	341 €	500 €	UE School of sustainability	18 861 €	-627 €	0 €
				UE DEAR	22 815 €	25 785 €	0 €
62- AUTRES SERVICES EXTERIEURS	190 105 €	112 047 €	186 858 €	UE DG AGRI	17 254 €	11 196 €	0 €
Indemnité de stage et service civique	2 134 €	5 413 €	6 000 €	UE AGRI nouveau	0 €	7 781 €	22 959 €
Honoraires (DEC, CAC)	13 273 €	14 169 €	14 600 €	UE DG EVENT Future We Want		9 107 €	0 €
Honoraires divers (avocat, médiation)	901 €	5 834 €	55 000 €				
Frais de publicité et promotion	87 569 €	1 585 €	2 000 €	SUBVENTIONS PRIVEES	449 676 €	449 930 €	660 011 €
DATA Presse	4 802 €	5 042 €	5 400 €	BPC KAMBIO	100 000 €	0 €	0 €
Annonces insertions et cadeaux	50 €	0 €	0 €	ECF	70 000 €	150 823 €	194 150 €
Frais de ports	0 €	0 €	0 €	Fair for Trade	0 €	10 000 €	0 €
Frais de déplacement	20 268 €	13 247 €	30 000 €	Fondation Abbé Pierre	19 500 €	0 €	0 €
Frais de déplacement partenaire	4 160 €	8 023 €		Fondation de France préca	30 551 €	0 €	0 €
Frais de voyage	3 666 €	3 218 €	4 000 €	Fondation Gould Family	0 €	0 €	128 639 €
Frais de voyage partenaire	648 €	6 655 €		Fondation KR	41 572 €	36 667 €	31 000 €
Réceptions	6 094 €	9 628 €	12 000 €	Fondation Léa Nature	25 000 €	0 €	7 000 €
Internet (OVH, SendinBlue, Globenet...)	8 904 €	12 089 €	12 700 €	Fondation Nature et Découverte	5 000 €	0 €	0 €
Frais postaux	7 250 €	5 665 €	8 000 €	Fondation Olin	40 000 €	40 000 €	20 000 €
Frais de téléphone	818 €	357 €	400 €	Fondation Osife	36 378 €	22 340 €	36 537 €
Services bancaires	6 266 €	8 823 €	9 000 €	Fondation Osife	0 €	96 629 €	79 535 €
Cotisations et dons	13 302 €	11 900 €	14 000 €	Fondation pour l'Homme	16 666 €	10 683 €	61 151 €
Frais de police et assis mutuelle	10 000 €	400 €	13 758 €	Fondation Sunrise project	20 000 €	0 €	0 €
				Fondation un monde par tous	10 000 €	25 000 €	47 000 €
63- IMPOTS ET TAXES	22 075 €	23 536 €	32 900 €	Grassroots	25 000 €	25 000 €	20 000 €
Taxe sur les salaires	15 298 €	15 689 €	23 100 €	Fondation Carasso		0 €	19 000 €
FCP Uniformation	6 627 €	7 847 €	9 800 €	Isvara	0 €	4 500 €	0 €
Droits de timbre et autres droits	150 €			Patagonia	9 €	4 287 €	0 €
				Rainforest	5 000 €	0 €	0 €
64- CHARGES DU PERSONNEL	528 538 €	555 176 €	665 666 €	Transport & Environnement	5 000 €	0 €	0 €
Salaires bruts	360 470 €	400 101 €	475 500 €	Fondation pour l'Homme (SPIM)	0 €	24 000 €	16 000 €
Charges patronales	159 113 €	145 803 €	175 500 €	SUBVENTIONS PARTENAIRES	0 €	10 000 €	38 600 €
Médecine du travail	1 181 €	1 657 €	1 766 €	IUCN	0 €	0 €	25 000 €
Autres charges de personnel (navigo)	2 954 €	3 835 €	5 400 €	FoEE	0 €	5 000 €	13 600 €
Formation du personnel	4 820 €	3 780 €	7 500 €	FoEI	0 €	5 000 €	0 €

65- AUTRES CHARGES DE GESTION	22 258 €	31 838 €	40 310 €	75- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	235 792 €	297 927 €	380 170 €
Quote-part cotisation reversée aux GL	22 251 €	31 662 €	40 000 €	ADHESIONS	138 691 €	212 653 €	256 083 €
Charge de gestion courante	7 €	2 €	10 €	Adhésions par chèques	36 386 €	47 162 €	55 000 €
Droit d'auteur et de reproduction	0 €	174 €	300 €	Adhésions par prélèvements	75 179 €	85 685 €	120 000 €
				Adhésions paiement en ligne	27 091 €	79 672 €	80 000 €
66- CHARGES FINANCIERES	0 €	10 €	0 €	Adhésions en espèce	36 €	135 €	1 083 €
Pertes de change	0 €	10 €	0 €	DONS	86 427 €	74 460 €	117 748 €
				Dons par chèque	34 279 €	29 354 €	20 000 €
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 601 €	177 €	0 €	Dons par prélèvements	12 433 €	9 406 €	8 400 €
Charges exceptionnelles	1 396 €	0 €	0 €	Dons virements et espèces	559 €	2 938 €	60 000 €
Charges sur exercices antérieures	205 €	177 €	0 €	Dons via NEF	6 487 €	5 054 €	3 700 €
				Dons F.Compain CESE	15 144 €	14 549 €	14 500 €
68- DOTATIONS aux amortissements	43 513 €	27 524 €	2 100 €	Dons paiements en ligne	16 378 €	11 261 €	10 000 €
Provision pour risques	40 212 €	17 380 €	0 €	Dons divers	1 148 €	1 898 €	1 148 €
Dotations aux amortissements	3 302 €	9 666 €	2 100 €	LA BALEINE	8 432 €	7 603 €	5 629 €
				La Baleine par chèque	1 373 €	1 231 €	873 €
				La Baleine par prélèvements	6 627 €	6 059 €	4 740 €
				La Baleine en espèces	4 €	0 €	7 €
				La Baleine paiement en ligne	429 €	313 €	9 €
69- TRANSFERT DE CHARGE	65 €	125 €	125 €	ADHESIONS via GL	2 228 €	3 196 €	700 €
Transfert de charge	0 €	0 €	0 €	Adhésions Groupes conventionnés	0 €	2 046 €	0 €
Impôt sur les sociétés	65 €	125 €	125 €	Adhésions Groupes non conventionnés	1 778 €	550 €	0 €
				Cotisations reçues	450 €	600 €	700 €
				Produits de gestion courante	14 €	14 €	11 €
					14 €	14 €	11 €
				76- PRODUITS FINANCIERS	257 €	3 573 €	450 €
				Revenus des placements financiers	0 €	14 €	0 €
				Intérêts compte livret NEF	257 €	501 €	450 €
						3 058 €	
				77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	29 273 €	889 €	500 €
				Libéralités reçues par abandon de frais	1 092 €	889 €	500 €
				Produits exceptionnels	1 181 €	0 €	0 €
				Produits sur exercices antérieurs	168 €	0 €	0 €
				Reprise de provision (change et IFC)	26 832 €	0 €	0 €
				78 - REPRISES SUR PROVISIONS	0 €	40 334 €	0 €
				Reprises sur provisions	0 €	40 334 €	0 €
				79 - TRANSFERT DE CHARGES	73 241 €	42 667 €	12 085 €
				Transferts de charges (dont FoEE, FoE Australie)	17 823 €	20 057 €	2 000 €
				Transferts de charges /Banktrack	55 418 €	22 610 €	10 085 €
RESULTAT EXCEDENT	13 703 €	106 048 €	0 €	RESULTAT DEFICIT		0 €	0 €
TOTAL	993 850 €	1 032 433 €	1 253 975 €	TOTAL	993 850 €	1 032 433 €	1 253 975 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES							
86- Contributions volontaires en nature				87- Contributions volontaires en nature			
Bénévolat	150 000 €	150 000 €	150 000 €	Bénévolat	150 000 €	150 000 €	150 000 €
TOTAL	150 000 €	150 000 €	150 000 €	TOTAL	150 000 €	150 000 €	150 000 €

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES 2019 - AMIS DE LA TERRE

EMPLOIS	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées en 2019	Ressources	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2019
		Report des ressources collectées auprès du public non affectés et non utilisées en début d'exercice	0 €
		Report des ressources collectées auprès du public affectées et non utilisées en début d'exercice	21 947 €
		Agriculture	2 907 €
		Banque	1 305 €
		Cohérence des politiques publiques	2 564 €
		Industries extractives	3 163 €
		Mode de prod. & de conso. Responsables	2 823 €
		Nucléaire	7 430 €
		Transport	1 755 €
		Sous-total report des ressources	21 947 €
1. DEPENSES OPERATIONNELLES CAMPAGNES	4 285 €	1. RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	
		Dons manuels non affectés	70 226 €
GL Limousin campagne glyphosate	4 234 €	Dons manuels affectés	4 696 €
Industries extractives	50 €	GL Limousin glyphosate	4 696 €
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	12 335 €	SOUS-TOTAL ressources collectées	74 922 €
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	57 840 €	2. VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC	462 €
		Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	74 460 €
Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public	0 €	Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice	0 €
Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application u règlement par les ressources collectées auprès du public	0 €	Solde des ressources collectées auprès du public affectées et non utilisées en fin d'exercice	22 409 €
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	74 460 €	Agriculture	2 907 €
		Banque	1 305 €
		Cohérence des politiques publiques	2 564 €
		Industries extractives	3 163 €
		Mode de prod. & de conso. Responsables	2 823 €
		Nucléaire	7 430 €
		Transport	1 755 €
		GL Limousin glyphosate	462 €
		SOUS-TOTAL solde des ressources collectées	22 409 €

Jean Fabrice CHARPENTIER

Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris

Expert comptable Diplômé

membre du Conseil Régional Paris Ile de France

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de PARIS

**ASSOCIATION
LES AMIS DE LA TERRE**

MUNDO M – 47 AVENUE PASTEUR
93100 MONTREUIL

* * * * *

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

N° Siret : 41131095600155. Membre d'une association agréée par l'administration fiscale, le règlement des honoraires par chèque est accepté.

1 rue Grande - 77140 MONCOURT FROMONVILLE Tel : 06.07.66.83.84 / 06.13.20.48.70 EMAIL : jf.charpentier@orange.fr

ASSOCIATION LES AMIS DE LA TERRE

MUNDO M – 47 AVENUE PASTEUR
93100 MONTREUIL

* * * * *

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

A l'assemblée générale de l'association LES AMIS DE LA TERRE,

I. Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association LES AMIS DE LA TERRE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil Fédéral le 12 mai 2020, sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note I.1. de l'annexe des comptes annuels concernant les "autres éléments significatifs Covid-19".

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil Fédéral arrêté le 12 mai 2020 et dans les autres documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Moncourt Fromonville,
le 19 mai 2020

Le Commissaire aux Comptes


Jean Fabrice CHARPENTIER

LES AMIS DE LA TERRE

Numéro SIRET : 30926677300097

Code APE : 9499Z

MUNDO M 3E ETAGE-47 AVENUE PASTEUR
93100 MONTREUIL

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2019 au 31/12/2019

Sommaire

Bilan Association	2
Annexes Association 20	7

LES AMIS DE LA TERRE

Bilan Association

Bilan Association

LES AMIS DE LA TERRE

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	40 320	12 672	27 648	3,75	15 865	2,53
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions	583	442	141	0,02	258	0,04
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	1 247	640	607	0,08	260	0,04
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations	99		99	0,01	68	0,01
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	2 655		2 655	0,33	2 655	0,43
Prêts	3 576		3 576	0,45	3 576	0,56
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	48 480	13 753	34 727	4,73	22 682	3,73
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	4 060		4 060	0,53	4 083	0,75
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	266		266	0,04	574	0,09
. Personnel	129		129	0,02		
. Organismes sociaux	84		84	0,01		
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	294 768		294 768	39,94	284 495	46,43
Valeurs mobilières de placement	162		162	0,02	162	0,03
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	397 391		397 391	53,04	290 171	47,35
Charges constatées d'avance	6 503		6 503	0,08	10 000	1,53
TOTAL (II)	703 363		703 363	95,30	590 085	96,30
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	751 843	13 753	738 090	100,00	612 768	100,00

CERTIFIC
SANS
RESERVE

LES AMIS DE LA TERRE

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise	16 366	9,29	16 366	2,67
Ecart de réévaluation				
Réserves	62 994	8,93	49 291	8,04
Report à nouveau	106 048	14,37	13 703	2,24
Résultat de l'exercice				
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financiers				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL (I)	185 408	25,12	79 360	12,95
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
TOTAL (II)	32 802	4,44	55 756	9,10
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées	27 694	3,75	18 097	2,95
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	34 248	4,64	51 809	8,45
Fournisseurs et comptes rattachés	115 422	15,64	87 362	14,25
Autres				
Instruments de trésorerie	342 516	45,41	320 385	52,29
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	519 880	70,44	477 652	77,95
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	738 090	100,00	612 768	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

*Cette note
n'est pas
à*

LES AMIS DE LA TERRE

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Ventes de marchandises	1 767		1 767	89,24	355	25,89	1 412	197,75	
Production vendue de biens					700	51,06	-700	100,00	
Prestations de services	213		213	10,76	317	23,12	104	92,89	
Montants nets produits d'expl.	1 980		1 980	100,00	1 371	100,00	609	44,42	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			645 064	N/S	653 916	N/S	-8 852	-1,34	
Cotisations			297 913	N/S	235 778	N/S	62 135	26,35	
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			14	0,71	14	1,02	0	0,00	
Autres produits			-10 334	N/S	20 832	N/S	13 502	50,39	
Reprise sur provisions, dépréciations			42 667	N/S	73 241	N/S	-30 574	41,73	
Transfert de charges									
Sous-total des autres produits d'exploitation			1 025 992	N/S	989 781	N/S	36 211	3,56	
Total des produits d'exploitation (I)			1 027 972	N/S	991 152	N/S	36 820	3,71	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Excédent transféré (II)									
PRODUITS FINANCIERS:									
De participations			14	0,71	13	0,94	1	2,99	
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif			501	25,30	257	18,75	244	94,94	
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			3 058	151,44			3 058	N/S	
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (III)			3 573	180,45	270	19,62	3 303	N/S	
PRODUITS EXCEPTIONNELS:									
Sur opérations de gestion			889	44,90	2 428	177,10	-1 539	63,38	
Sur opérations en capital									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Total des produits exceptionnels (IV)			889	44,90	2 428	177,10	-1 539	63,38	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			1 032 433	N/S	993 850	N/S	38 583	3,89	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT									
TOTAL GENERAL			1 032 433	N/S	993 850	N/S	38 583	3,89	
CHARGES D'EXPLOITATION:									
Achats de marchandises									
Variations stocks de marchandises									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements			6 316	318,99	7 465	544,49	1 149	-15,39	
Autres achats non stockés			169 636	N/S	164 527	N/S	5 109	3,11	
Services extérieurs			112 017	N/S	190 105	N/S	-78 058	41,95	
Autres services extérieurs			23 536	N/S	22 075	N/S	1 461	6,62	
Impôts, taxes et versements assimilés			403 140	N/S	360 758	N/S	42 382	11,75	
Salaires et traitements			148 256	N/S	162 960	N/S	-14 704	-9,04	
Charges sociales			3 780	190,91	4 820	351,57	-1 040	21,57	
Autres charges de personnel									
Subventions accordées par l'association									

CRÉDITE SOLDE
RÉSERVE
N

LES AMIS DE LA TERRE

COMpte DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

COMpte DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	10 144	3 302	6 842	207,21
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
.Pour risques et charges : dotation aux provisions	17 380	40 212	22 832	96,77
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées	31 838	22 258	9 580	43,04
Autres charges				
Total des charges d'exploitation (I)	926 073	978 481	-52 408	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Déficit transféré (II)				
CHARGES FINANCIERES:				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées	10	1 396	-1 386	-99,27
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
Total des charges financières (III)	10	1 396	-1 386	-99,27
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion	177	205	28	-13,05
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)	177	205	-28	13,05
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)	125	65	60	92,31
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	926 386	980 147	-53 761	5,17
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	106 048	13 703	92 345	673,00
TOTAL GENERAL	1 032 433	993 850	38 583	3,88
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Bénévolat	150 000			
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	150 000			
CHARGES :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations	150 000			
Personnel bénévole				
TOTAL	150 000			

LES AMIS DE LA TERRE

Annexes Association 20

Annexes Association 20

LES AMIS DE LA TERRE

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

Edité le 20/05/2020

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 737 237,32 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 106 047,76 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

1 - Evénements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice

Les faits significatifs de l'exercice sont les suivants :

Nous n'avons pas identifié de fait significatif susceptible d'être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

1.1 - Autres éléments significatifs - COVID-19

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

LES AMIS DE LA TERRE

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

Edité le 20/05/2020

2 - Principes, règles et méthodes comptables

2.1 - Méthode générale

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 1999, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, et n° 99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

2.2 - Principales méthodes d'évaluation et de présentation

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

CERTIFICAT
DES REVENUS
MEL

2.2.1 - Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

L'association n'a pas mis en oeuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

LES AMIS DE LA TERRE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

ANNEXE ASSOCIATION

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)

2.2 - Principales méthodes d'évaluation et de présentation

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.2.1 - Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

L'association n'a pas mis en oeuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

2.2.2 - Amortissements et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation. Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 20 ans
Constructions	de 10 à 40 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

LES AMIS DE LA TERRE

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)

2.2.3 - Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

2.2.4 - Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.2.5 - Indemnités de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

L'association a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite; le montant des engagements au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/12/2019 s'élève à 17 380,24 euros

2.2.6 - Contributions volontaires :

Conformément au règlement comptable CRC 99-01, les contributions volontaires ont fait l'objet d'une valorisation dans les conditions suivantes :

Les contributions en travail sont valorisées aux tarifs du personnel de remplacement selon la convention collective.

Les contributions en biens et services sont valorisées pour leur coût réel soit au prix de marché. Par prudence les coûts minima ont été retenus.

LES AMIS DE LA TERRE

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Immobilisations :

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	18 870	21 450		40 320
Immobilisations corporelles	1 122	708		1 830
Immobilisations financières	6 300	30		6 330
TOTAL	26 292	22 188		48 480

3.2 - Amortissements :

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
TOTAL I	3 005	9 666		12 671
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
sur sol propres				
sur sol d'autrui				
inst. géné., agencmt				
Install. tech., matériel, outill. industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Install. générales, agencements divers	325	117		442
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	279	361		640
Emballage récupérables et divers				
TOTAL III	604	478		1 082
TOTAL GENERAL (I+II+III)	3 609	10 144		13 753

3.3 - Etat des créances et charges constatées d'avance

CREANCES	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances			
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers			
Autres créances			
Charges constatées d'avance	6 503	6 503	
TOTAL	6 503	6 503	

LES AMIS DE LA TERRE

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.4 - Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions / financements	293 387
Autres produits à recevoir	100
TOTAL	293 487

LES AMIS DE LA TERRE

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentés en Euro
- Avec comptes substitués

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Fonds associatifs

Postes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds associatifs sans droit de reprise:				
Valeur du patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apport sans droit de reprise				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme (1)				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves:				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves (2)	62 994	106 048		169 042
SOUS TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I)	62 994	106 048		169 042
Fonds associatifs avec droit de reprise:				
Apport avec droit de reprise				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés assortis d'une obligation ou d'une condition				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Résultat sous contrôle de tiers financeurs				
Subventions d'investissements affectées à des biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
SOUS TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS (II)				
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I+II)	62 994	106 048		169 042

(1) Préciser que la ou les subventions sont maintenues au passif car il s'agit d'un bien renouvelable par l'association
(2) Dont réserve pour projet associatif

LES AMIS DE LA TERRE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

ANNEXE ASSOCIATION

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

4.2 - Report à nouveau avant répartition du résultat

Nature du report à nouveau	Débit	Crédit
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées - à l'exercice - aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau des activités propres de l'association		
SOLDE		

4.3 - Subventions d'investissement

4.3.1 - Subventions

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	A l'ouverture	Nouvelle subvention de l'exercice	Annulation de l'exercice	A la clôture
TOTAL					

LES AMIS DE LA TERRE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

ANNEXE ASSOCIATION

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

4.4 - Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement Amortissements dérogatoires Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Provisions pour litiges Provisions pour garanties aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pensions et obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretiens et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II	55 756	17 380	40 334	32 802
TOTAL GENERAL (I+II)	55 756	17 380	40 334	32 802
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles		17 380	40 334	

4.5 - Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	27 694	27 694		
Fournisseurs	34 248	34 248		
Dettes fiscales & sociales	92 393	92 393		
Dettes sur immobilisations	7 548	7 548		
Autres dettes	15 481	15 481		
Produits constatés d'avance	342 516	342 516		
TOTAL	519 880	519 880		

4.6 - Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établi. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	22 226
Dettes fiscales & sociales	51 060
Autres dettes	
TOTAL	73 286

LES AMIS DE LA TERRE

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

5 - Notes sur le compte de résultat

5.1 - Subventions reçues et fonds dédiés

Justifier l'emploi des fonds provenant de toutes les subventions accordées au cours de l'exercice écoulé.

Justifier le mode de comptabilisation retenu pour chaque type de subventions en fonction de leur nature et affectation.

LES AMIS DE LA TERRE

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

5.2- Subventions d'exploitation

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	Montant notifié N	Montant perçu en N	Montant restant à percevoir en N+1	Montant perçu d'avance en N	Montant perçu d'avance en N-1
DONS CESE COMPAIN 2019	DONS CESE	14548,75	5038,63	9510,12		
ADEME	Projet CONSO/ Produit pour la vie	30000	0	30000	16500	
FOEE	Projet Treaty Speaker Tour	5000	5000	0	0	
FoEI	Projet Devoir de vigilance	5000	4500	500	0	
GOULD FAMILY Foundation	50 ans des AT	10972,81	10972,81	0	10972,81	
FOEE	Projet AGRI act 4 CAP	32358	0	32358	24576,85	
FOEE	EP DG COMMS/ European election 2019	9106,55	9106,54	0	0	
MTES	Soutien pluriannuelle aux actions de l'AT	105000	105000	0	0	
ECF	Projet support for coal/biomass conversions	100000	50000	50000	29150	
ECF	Projet ENE / MOB/ Fossil fuel France	75000	67500	7500	0	
ECF	Projet ECF/Young For Climate	7000	4973,15	0	0	
FOEE	Projet Funder Fair trade	10000	7500	2500	0	
FPH	Projet SPIM	40000	20000	20000	16000	
GRASSROOTS Foundation	Projet French financing of extrem fossil fuels	25000	25000	0	0	
KR Foundation	Finance privée	62000	31000	31000	41333	
OLIN gGmbH	Finance privée	40000	40000	0	0	
Un Monde par Tous	Soutien pluriannuelle aux actions de l'AT	75000	25000	50000	50000	

LES AMIS DE LA TERRE

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

6 - Autres informations

6.1 - Engagements et sûretés réelles consenties

6.1.1 - Les cautions, avals et garanties donnés sont les suivants :

- DFM caution copieur
- Etic caution location locaux
- Machanovitch catuion box et badges

6.1.2 - Les cautions, avals et garanties reçus sont les suivants :

- Lister
- Néant

	Montant des dettes	Montant des sûretés
Emprunts et dettes auprès des organismes de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes		
Total		

6.2 - Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

L'association a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite.

Le montant des engagements s'élève à la clôture de l'exercice à 17 380,24 E.

Les calculs retenus pour l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite sont basés sur :

- le salaire en fin de carrière
- les droits accumulés en fin de carrière ; méthode rétrospective proratisée sur l'ancienneté
- la quotité de droits cumulés en fin de carrière basée sur la convention collective
- le départ volontaire
- l'âge de départ à la retraite : 65-67 ans (Départ à taux plein)
- le taux de rotation du personnel :Turn-over moyen
- le taux moyen d'augmentation des salaires 1%
- le taux d'actualisation retenu : 1,57 %
- le taux moyen des charges sociales :50%

LES AMIS DE LA TERRE

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

6 - Autres informations (suite)

6.3 - Rémunération des cadres dirigeants

Applicable aux associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 E et recevant une ou plusieurs subventions de l'État ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 E.

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.

En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

6.4 - Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	11	
Non Cadres	0	
TOTAL	11	0

6.5 - Nature et évaluation des contributions volontaires

Les contributions volontaires présentant un caractère significatif font l'objet d'une information dans l'annexe portant sur leur nature et leur importance.

Elles correspondent au bénévolat, aux mises à disposition de personnes par des entités tierces, aux biens meubles ou immeubles, dons en nature, etc.

6.6 - Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 7 890E.